17/06/2005

Communiqué de presse
CS/8417

Conseil de sécurité
5206e séance – matin

LA COORDINATION DES EFFORTS CONCERNANT LE RETRAIT D'ISRAËL DE GAZA SE POURSUIT « NON SANS DIFFICULTÉS », INDIQUE KIERAN PRENDERGAST DEVANT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Conseil de sécurité a tenu, ce matin, sa réunion d'information mensuelle sur la situation au Moyen-Orient. L'évolution de la situation a été décrite par le Secrétaire général aux affaires politiques qui a d'emblée déclaré que les parties israélienne et palestinienne sont en train, non sans difficultés, de coordonner la mise en œuvre de l'initiative d'Israël concernant le retrait de Gaza et des autres parties du nord de la Cisjordanie. Kieran Prendergast a annoncé une réunion, qui doit se tenir, dans les prochains jours, entre le Premier Ministre d'Israël et le Président de l'Autorité palestinienne. Le Secrétaire général adjoint a également fait état de quelques progrès dans la mise en œuvre du Mémorandum d'accord de Charm el-Cheikh.

Kieran Prendergast n'a pas caché les défis qui restent à relever tels que la réforme de la sécurité, le développement économique et la cessation de la violence, pour le côté palestinien, et le gel des colonies de peuplement et la retenue dans la réponse aux actes de violence, pour le côté israélien. En toutes choses, il a prôné le dialogue et la coopération entre les parties non seulement pour le retrait israélien mais aussi pour le cadre plus large de la réalisation de la vision de deux États vivant côte à côte. Le Secrétaire général adjoint a aussi évoqué la situation au Liban.

LA SITUATION AU MOYEN, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Exposé

M. KIERAN PRENDERGAST, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a indiqué que les efforts de paix se poursuivent dans la région, en invoquant, entre autres, la réunion qui s'est tenue le 25 mai dernier entre le Président des États-Unis et le Président de l'Autorité palestinienne. La communauté internationale, a-t-il souligné, n'a cessé de livrer le même message, celui de l'engagement en faveur de la Feuille de route. Pour aider les parties à résoudre la question urgente du retrait israélien, a-t-il indiqué, l'Envoyé spécial pour le désengagement de Gaza, James Wolfensohn, est arrivé dans la région le 7 juin dernier, pour continuer à développer un programme d'action rapide visant à apporter des changements immédiats dans le domaine économique non seulement à Gaza mais également dans l'ensemble du territoire palestinien occupé. Il travaille activement avec les Israéliens et les Palestiniens pour les encourager à coordonner le retrait israélien et le transfert des régions concernées.

Toutefois, a prévenu le Secrétaire général adjoint, rétablir la confiance entre les parties exige des contacts directs entre les parties. Il s'est donc félicité que les Israéliens et les Palestiniens continuent de discuter des aspects économiques et civils du retrait israélien. Différentes réunions ont eu lieu en ce sens, desquelles il ressort que les parties se sont accordées sur la nécessité d'une coordination sur les questions de sécurité. Aussi, du côté palestinien, une équipe intégrée composée de hauts fonctionnaires des trois services de sécurité a-t-elle été mise sur pied.

Concernant le Mémorandum d'accord de Charm el-Cheikh, le Secrétaire général adjoint a indiqué que le 29 mai, le Cabinet israélien a approuvé la libération de 400 autres Palestiniens, en plus des 398 déjà libérés. Il semble, a-t-il confié, par ailleurs, que le Gouvernement israélien ait l'intention de transférer, avant le retrait de ses troupes, à la sécurité palestinienne le contrôle de quelques villes de Cisjordanie. Malgré une certaine opposition, s'est réjoui Kieran Prendergast, le Gouvernement israélien poursuit son plan de réinstallation des colons et reste engagé dans son retrait. De son côté, l'Autorité palestinienne est toujours confrontée à un certain nombre de défis internes dus, en partie, à la réforme de la sécurité.

L'Autorité palestinienne a besoin de l'appui d'Israël et de la communauté internationale pour faire face à ces défis, a souligné le Secrétaire général adjoint en se félicitant des initiatives du Coordonnateur américain sur les questions de sécurité, dépêché sur le terrain. Venant à la question de la violence, le Secrétaire général adjoint s'est montré préoccupé par le fait que des Palestiniens continuent à tirer des roquettes Qassam sur des cibles israéliennes et que les Israéliens poursuivent leur pratique de cibler les militants palestiniens. Toutefois, a reconnu Kieran Prendergast, malgré la recrudescence de certains actes de violence, un calme relatif a continué de prévaloir grâce à une véritable détermination des deux parties.

Le Secrétaire général adjoint a tout de même exprimé son inquiétude à l'égard de certaines factions palestiniennes qui ne se sentiraient plus tenues par le cessez-le-feu. Il a dit attendre de l'Autorité palestinienne qu'elle déploie davantage d'efforts pour imposer son autorité sur tous les groupes palestiniens. Il a espéré qu'en dépit des déclarations contraires de fonctionnaires palestiniens, l'Autorité palestinienne ne renoncera pas à son engagement de mettre fin à tous les actes de violence et de rétablir le calme, l'état de droit et l'ordre, conformément à la Feuille de route et au Mémorandum d'accord de Charm el-Cheikh.

De son côté, a-t-il dit, Israël pourrait faire davantage pour aider l'Autorité palestinienne à assumer ses responsabilité, par le biais d'une coordination directe en matière de sécurité et de mesures d'établissement de la confiance. En la matière, le Secrétaire général adjoint a appelé à la cessation des activités relatives aux colonies de peuplement. Il a noté avec regret la publication, le 2 juin dernier, de permis de construire pour 22 unités de logement dans une colonie de Cisjordanie. Le Secrétaire général adjoint s'est montré tout autant préoccupé par la construction du mur de séparation qui se poursuit, en rognant sur la terre palestinienne. Il a annoncé, à cet égard, que le Secrétaire général procède aux préparatifs administratifs et budgétaires nécessaires à la mise au point du Registre des dégâts.

M. Prendergast s'est réjoui de l'annonce concernant l'abandon du projet de démolition de 88 maisons dans le quartier de Silwan, à Jérusalem-Est. Abordant la question de la démocratie, il a rappelé que le Conseil législatif palestinien a adopté une loi pour augmenter le nombre de ses membres. Cependant, le 3 juin, le Président Abbas a publié un décret reportant *sine die* les élections législatives initialement prévues pour le 17 juillet et a suggéré l'adoption d'une nouvelle loi électorale qui introduirait une proportion d'au moins de 50% dans le scrutin. Il a précisé que l'ONU continue d'aider la Commission centrale des élections à préparer ce qui devrait être un processus juste et libre.

Abordant la situation au Liban, M. Prendergast a rappelé l'horrible crime qui a coûté la vie à un journaliste libanais, Samir Kassir. Il a aussi cité un incident important d'échange de tirs au niveau de la Ligne bleue, les forces israéliennes ayant ouvert le feu sur des bergers qui avaient violé cette Ligne. Rappelant aussi les violations aériennes par Israël de la Ligne, un peu moins fréquentes cependant, il a exhorté toutes les parties concernées à faire preuve de retenue et à respecter la Ligne bleue.

L'ONU a continué à fournir une aide au Liban, a poursuivi M. Prendergast, indiquant que Detlev Mehlis, le Chef de la Commission des Nations Unies chargée d'enquêter sur l'assassinat de l'ancien Premier Ministre Rafik Hariri, Detlev Mehlis, et son équipe se sont rendus à Beyrouth le 26 mai, où ils ont déjà commencé l'examen des preuves recueillies dans le cadre d'autres enquêtes.

Depuis début mai, des experts de l'ONU fournissent une assistance technique. De l'avis de ces experts, les élections ont été bien organisées. C'est un accomplissement pour le Liban d'avoir tenu des élections dans les délais prévus, a estimé M. Prendergast. L'été 2005 sera marquée par une étape importante mais, a-t-il souligné, les parties doivent redoubler d'efforts pour que le retrait israélien se fasse dans la paix. Il a aussi demandé que les parties s'engagent ensemble sur la voie tracée par la Feuille de route.

* *** *